

Guide à la rédaction du dossier d'instruction pour le CEIAB

Nouveau : en bleu dans le texte les dernières précisions nécessaires au CEIAB pour une analyse objective des critères techniques.

Avertissement

L'analyse du CEIAB :

- **ne porte que sur les critères techniques** (selon Annexe 2 de l'arrêté du 12 Janvier 2010, modifié par l'arrêté du 16 mars 2010), à remplir pour bénéficier des tarifs d'intégration ou d'intégration simplifiée au bâti ;

- **ne se substitue en aucune façon à une procédure d'évaluation voire de certification,** réalisée par un organisme tiers jugeant de l'aptitude à l'emploi et de la durabilité du procédé photovoltaïque (stabilité, étanchéité, sécurité etc. visées à travers une procédure d'Avis Technique, de Pass'Innovation, d'ATEx, DTA,… ou toutes autres règles équivalentes émanant de pays membres de l'Espace économique européen).

Il appartient donc à chaque porteur de projet de s'assurer que son projet remplit les conditions non techniques, comme l'usage et l'âge du bâtiment, et le fait que ce dernier soit clos et couvert.

Il appartient également à chaque porteur de projet de s'engager sur la qualité des procédés retenus, en terme de Responsabilité, Garantie et Assurabilité liées à l'Ouvrage.

Vous êtes industriels ou distributeurs de procédés d'intégration photovoltaïques au bâti, comme solutions techniques de construction.

Vous souhaitez déposer une demande d'examen de votre procédé par le Comité, pour savoir si celui-ci remplit les conditions techniques d'intégration ou d'intégration simplifiée au bâti. Le CEIAB, réuni périodiquement par la DGEC, examinera votre demande et délivrera ses conclusions quant à l'éligibilité possible de votre système au tarif d'intégration (IAB) ou d'intégration simplifiée (ISB) au bâti.

Vous devez constituer, pour chaque dénomination commerciale, un dossier de demande d'examen qui comportera les éléments ci-dessous.

Eléments constitutifs du dossier de demande d'examen :

- Une **fiche d'identité du demandeur** (Raison sociale, N°SIRET, Personne responsable de la demande, coordonnées,…) ;

- Un **argumentaire motivé** pour la demande d'inscription comme « procédé ou solution technique de construction photovoltaïque éligible au tarif d'intégration au bâti », accompagné de tout élément utile prouvant la légitimité de la demande (brevet, dépôt de marque ou de dénomination commerciale) ;

- Une **fiche technique** décrivant le système photovoltaïque, avec l'ensemble des composants le constituant (tous les types de modules ainsi que leur marque ou appellation commerciale, éléments de fixation, éléments d'étanchéité etc.) ;

- Le **domaine d'emploi** du système photovoltaïque précisant notamment, si la mise en œuvre du procédé ou de la solution technique de construction photovoltaïque est possible :
  - sur une structure neuve et/ou existante ;
  - en couverture totale et/ou couverture partielle d'un pan de toiture ;
  - en précisant pour la couverture partielle, l'ensemble des types d'éléments de couverture traditionnelle envisagé à remplacer par le système photovoltaïque.

- Des **plans détaillés** du système photovoltaïque, en particuliers les schémas de détails cotés des éléments d'abergement (en rives, faîtage, gouttière,…) pour chacune des configurations demandée (couverture totale et/ou couverture partielle), montrant le cas échéant, la mise en œuvre de l'interface du procédé ou solution technique photovoltaïque pour chaque élément de couverture traditionnelle du bâtiment envisagé (ardoises, tuiles plates, tuiles à relief, plaques métalliques nervurées ou plaques ondulées en fibrociment) ;

- Des **photos** pertinentes du système photovoltaïque, pendant la phase d'installation et une fois installée ;

- La **notice technique d'installation** en français du système photovoltaïque (guide ou manuel d'installation) détaillant le cas échéant, les recommandations spécifiques à la mise en œuvre du procédé de construction photovoltaïque sur une structure neuve et sur une structure existante ;

- Tous les **agréments, avis et certifications déjà obtenus** pour le système considéré, autant électriques que constructifs.

Fiche d'identité du demandeur

Raison sociale : ………………………………………………………………………………
Adresse : ………………………………………………………………………………
………………………………………………………………………………
SIRET N° ………………………… …
Représentant
Nom : ………………………………………………………………………………
Prénom : ………………………………………………………………………………
Qualité : ………………………………………………………………………………
Tel. : …………………………… e-mail : ……………………………………

☐ Procédé, solution technique

Mise en œuvre : Toiture / Façade / Equipement
Dénomination commerciale : ……………………………
Date du lancement : ……………………………
Fabricant : ……………………………
Distributeur : ……………………………

☐ Application (chantier unique)

Mise en œuvre : Toiture / Façade / Equipement
Lieu (Dépt.) :
Nature de l'exploitation : vente en surplus / vente en totalité
Tension de livraison : ……………………………
Fabricant : ……………………………
Distributeur : ……………………………

Argumentaire motivé

Argumentaire sur l'historique de la conception du système (temps investit en R&D, proximité des partenariats, objectif visés)
Texte à saisir

Argumentaire sur la compatibilité du système photovoltaïque aux critères techniques d'intégration au bâti, au sens de l'arrêté du 12 Janvier 2010, modifié le 16 mars 2010.
Texte à saisir

Argumentaire sur la maintenance du produit (en cas de désordre pour remplacer un module) : démontage (in situ, en usine), recyclage…
Texte à saisir

Garantie du procédé (années) :
Garantie de la puissance (années) :

Annexe1 : Eléments utiles prouvant la légitimité de la demande (brevet, dépôt de marque ou de dénomination commerciale) ;

Fiche technique

Description de l'ensemble des composants constituant le procédé (éléments de fixation, de couverture ou de remplissage, de protection des biens et des personnes,…) selon les normes, décrets, textes réglementaires en vigueur
Texte à saisir

PRODUIT Photovoltaïque
☐ NF EN 61 215 / 61 646
☐ NF EN 61 730
☐ Autres : *préciser*

PROCEDE Photovoltaïque
☐ Pass'Innovation : OUI / NON N°
☐ ATEX : OUI / NON
☐ Avis Technique : OUI / NON N°
☐ Autres : *à préciser*

Annexe2 : Feuilles de données fabricant (datasheet) pour les modules*, le câblage/connectique, les dispositifs de protection électrique, mise à la terre, contre les effets de foudre, … et copie des qualifications obtenues

* *Technologie des cellules, puissance unitaire (W), dimension (m²), poids (kg), Coeff. Température (%/℃),…*

Domaine d'emploi

Description précise du domaine d'emploi du procédé (exemple donné ci-dessous) selon les normes, décrets, textes réglementaires en vigueur
Texte à saisir

☐ Couverture totale uniquement

☐ Couverture partielle uniquement
en remplacement de ………………………………….(ensemble des types d'éléments de couverture envisagé à préciser)

☐ Couverture totale ou partielle
en remplacement de ………………………………….(ensemble des types d'éléments de couverture envisagé à préciser)

Exemple : Précisez à chaque fois les contraintes propres à votre procédé ou solution technique

Utilisation :

- en France européenne ou France européenne + DOM
- en climat de plaine (altitude inférieure à 900m), ou en en climat de montagne (altitude supérieure à 900 m),
- sur bâtiment de type *à préciser* (résidentiel, tertiaire, industriel, agricole),
- sur bâtiments neufs et/ou existants,
- au-dessus de locaux à faible, moyenne ou forte hygrométrie,
- sur toiture *à préciser* (couverture revêtue de petits éléments de couverture (tuiles, ardoises) / Couverture revêtue de plaques nervurées issues de tôles d'acier revêtues / sur toitures froides / toitures chaudes etc),
- sur une partie seulement de la surface sans jamais aller jusqu'à l'une et/ou l'autre des extrémités de la toiture (rives latérales, faîtage, égout), ou à la toiture complète uniquement si celle-ci ne présente aucune pénétration (cheminées, sorties de toiture, fenêtres de toit, lanterneaux, relevés, évacuation d'eau pluviales, noues (distance au fil d'eau), joints de dilatations, et toute zone susceptible d'être ombragée…),
- ...

Plans détaillés

☐ Couverture Totale
☐ Couverture Partielle

Axonométrie

Vue éclatée de l'élément unitaire du système photovoltaïque, générateur d'électricité
Préciser les cotes de l'élément (longueur, largeur, hauteur, passage des câbles, dimension des percements,…)

Coupe longitudinale A-A
Préciser les cotes de recouvrement des éléments et des pièces d'abergement (longueur, largeur, hauteur, passage des câbles, dimension des percements,…)

Coupe transversale B-B
Préciser les cotes de recouvrement des éléments et des pièces d'abergement (longueur, largeur, hauteur, passage des câbles, dimension des percements,…)

Détail 1
Coupes verticales longitudinale et transversale à l'échelle 1/10° ou 1/20°, selon plan en annexe

Détail 2
Coupe verticale transversale à l'échelle 1/10° ou 1 /20°, selon plan en annexe

Détail 3
Coupe verticale longitudinale à l'échelle 1/10° ou 1/20°, selon plan en annexe

Détail 4
Coupe verticale longitudinale à l'échelle 1/10° ou 1/20°, selon plan en annexe

Détail 5 et 5' (le cas échéant si dissymétrie)
Coupes verticales longitudinale et transversale à l'échelle 1/10° ou 1/20°, selon plan en annexe

Détail 6 et 6' (le cas échéant si dissymétrie)
Coupes verticales longitudinale et transversale à l'échelle 1/10° ou 1/20°, selon plan en annexe

Détail 7 (passage des câbles à l'intérieur du bâtiment)

- **Annexe3 :** Plans de détails à joindre. Les schémas devront être côtés pour apprécier la pertinence des critères techniques d'intégration au bâti, notamment celui du « **plan de la toiture** », tel que défini en **Annexe** de ce guide. Dans le cas d'une couverture partielle, les détails 2 à 6 visés ci-dessus, représentant la liaison du système photovoltaïque avec la couverture traditionnelle du bâtiment, devront être fourni **pour chaque type d'éléments de couverture traditionnelle envisagé** venant à être remplacé par le système photovoltaïque.

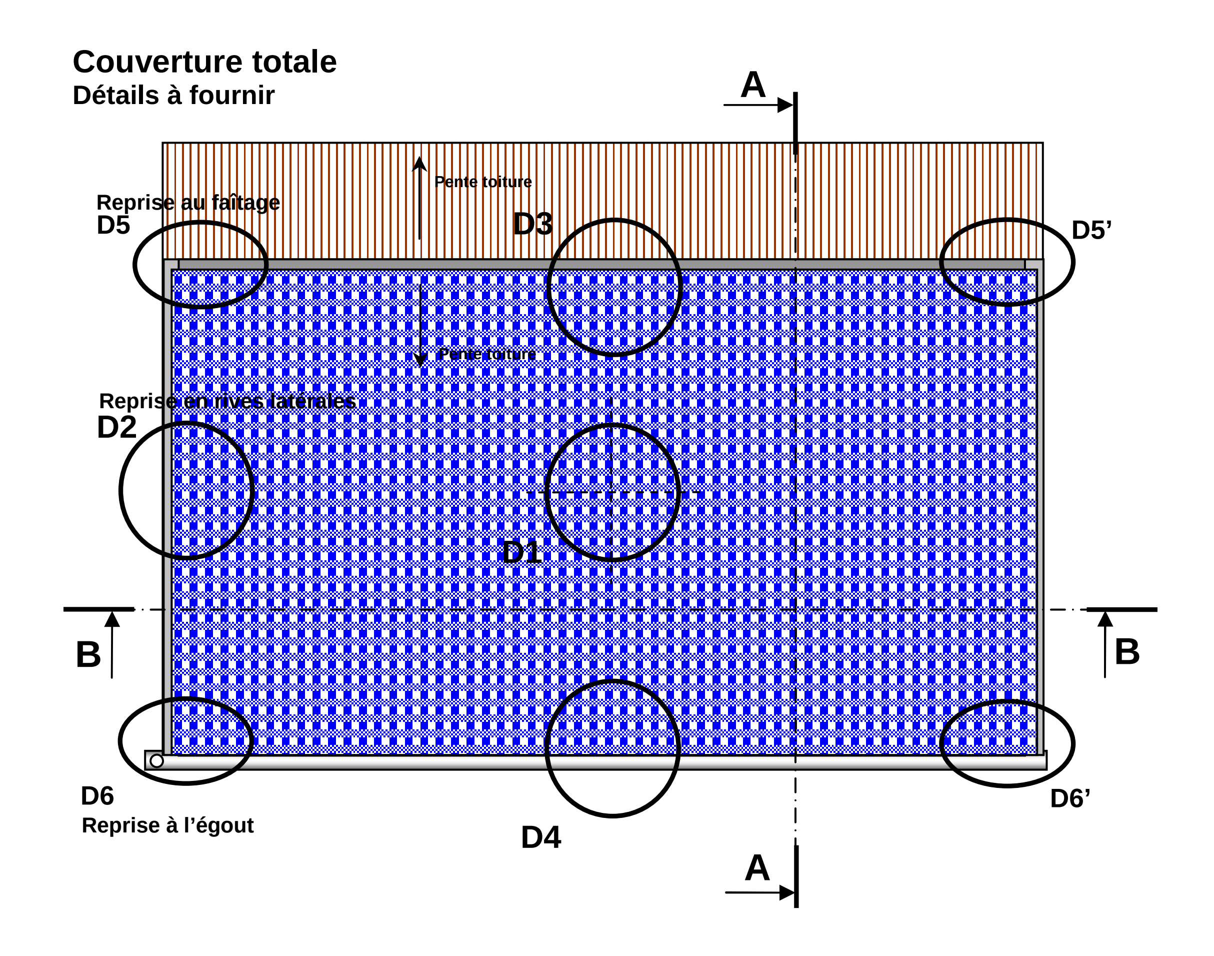
Photos

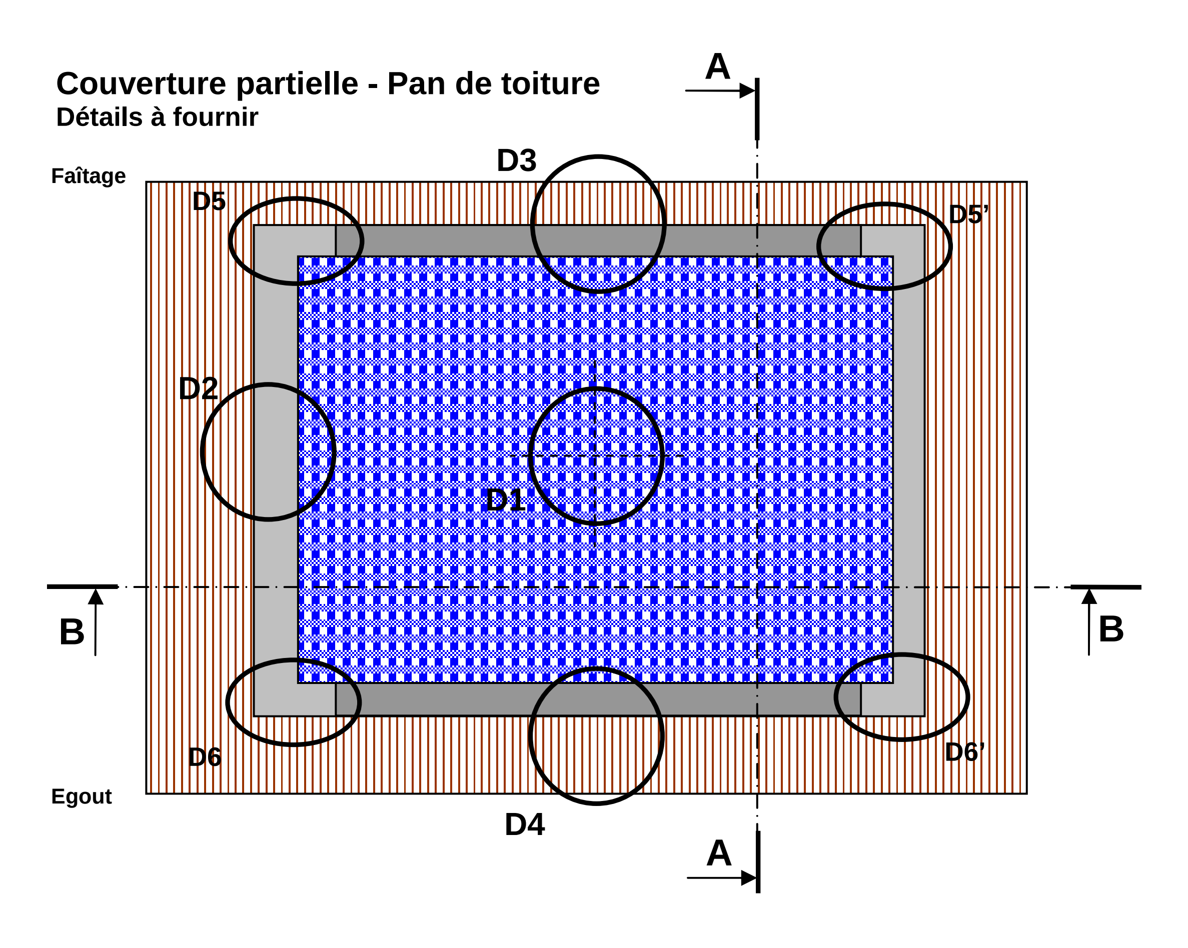
- Annexe4 : Photos pertinentes du système photovoltaïque, pendant la phase d'installation et une fois installée : préciser les légendes expliquant chacune des photos.

Notice technique d'installation

- Annexe5 : en français (consignes d'installation, de maintenance et d'exploitation, plans d'exécution,…). Le cas échéant, préciser la différence de montage et les recommandations associées, entre une installation du procédé photovoltaïque sur structure neuve et existante, couverture totale et partielle du système photovoltaïque.

ANNEXE


Couverture totale
Détails à fournir
A
Pente toiture
Reprise au faîtage
D5
D3
D5’
Pente toiture
Reprise en rives latérales
D2
D1
B
B
D6
Reprise à l’égout
D4
D6’
A


Couverture partielle - Pan de toiture
Détails à fournir
A
D3
Faîtage
D5
D5’
D2
D1
B
B
D6
D6’
Egout
D4
A

DEFINITION : PLAN DE LA TOITURE

Les schémas de détails 2 à 6 précédemment définis, représentant la liaison du système photovoltaïque avec la couverture traditionnelle du bâtiment, devront être côtés pour apprécier la pertinence des critères techniques d'intégration au bâti, notamment celui du « **plan de la toiture** ».

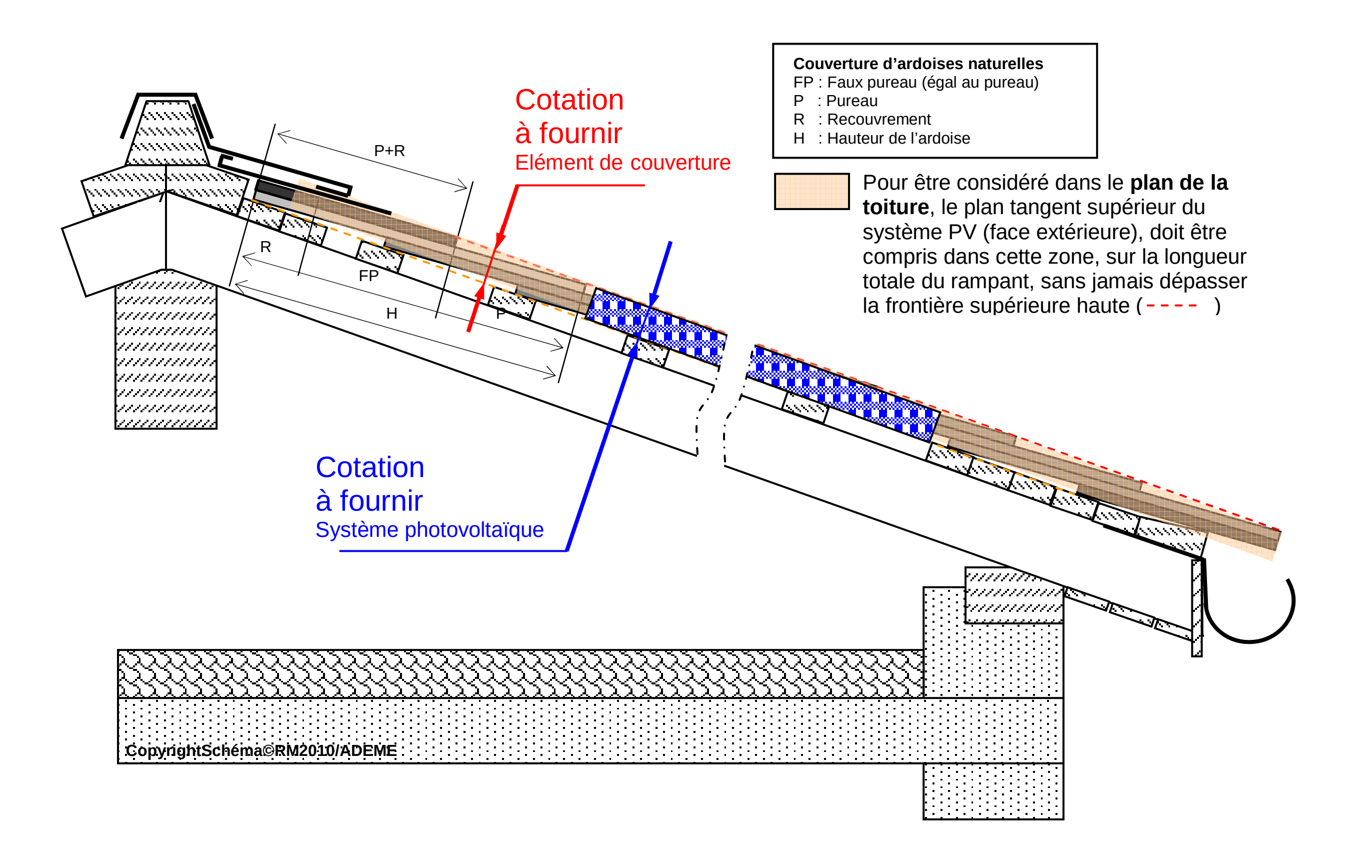
Dans le cas d'une couverture partielle, les exemples ci-dessus permettent de définir le plan de la toiture au sens de l'arrêté du 12 Janvier 2010, et ce pour **chaque type d'éléments de couverture traditionnelle à envisager**, venant à être remplacé par le système photovoltaïque.

*Entendre par couverture traditionnelle :

(1) Référence à la mise en œuvre traditionnelle d'ardoises naturelles, ardoises en fibrociment, bardeaux bitumés…
(2) Référence à la mise en œuvre traditionnelle des tuiles plates de terre cuite ou de béton, tuiles planes à glissement et à emboîtement longitudinal de béton, tuiles à emboîtement à pureaux plats de terre cuite,…
(3) Référence à la mise en œuvre traditionnelle des tuiles canal de terre cuite, tuiles à emboîtement à relief de terre cuite, tuiles à glissement et à emboîtement longitudinal de béton (« faiblement galbées » ≤ 60 mm), plaques métalliques nervurées, plaques fibrociment ondulées,…
(4) Référence à la mise en œuvre traditionnelle des tuiles à emboîtement à relief en terre cuite (« fortement galbée » > 60 mm),…

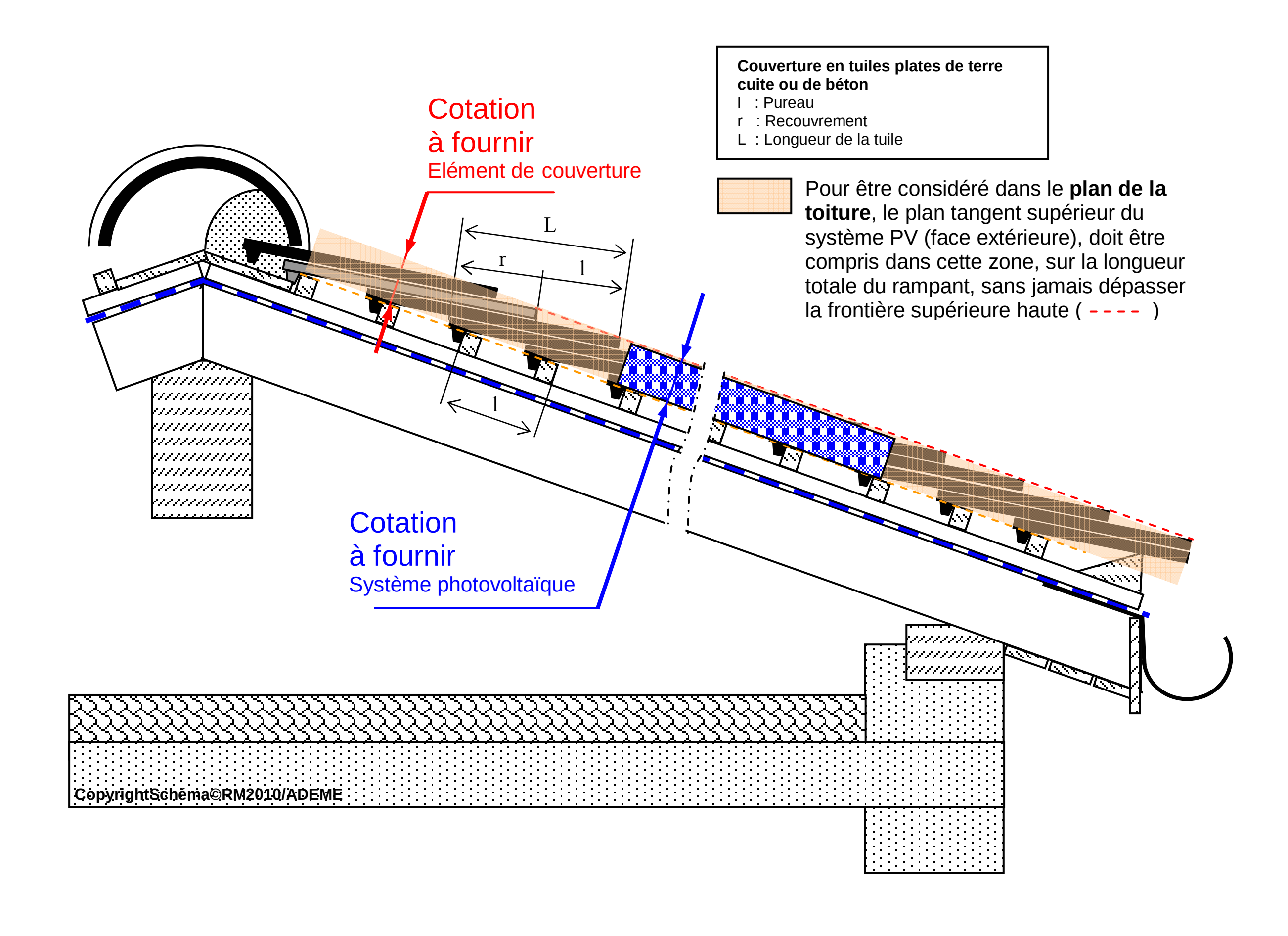
(1) Référence à la mise en œuvre traditionnelle d'ardoises naturelles, ardoises en fibrociment, bardeaux bitumés,…

Extrait DTU 40-11



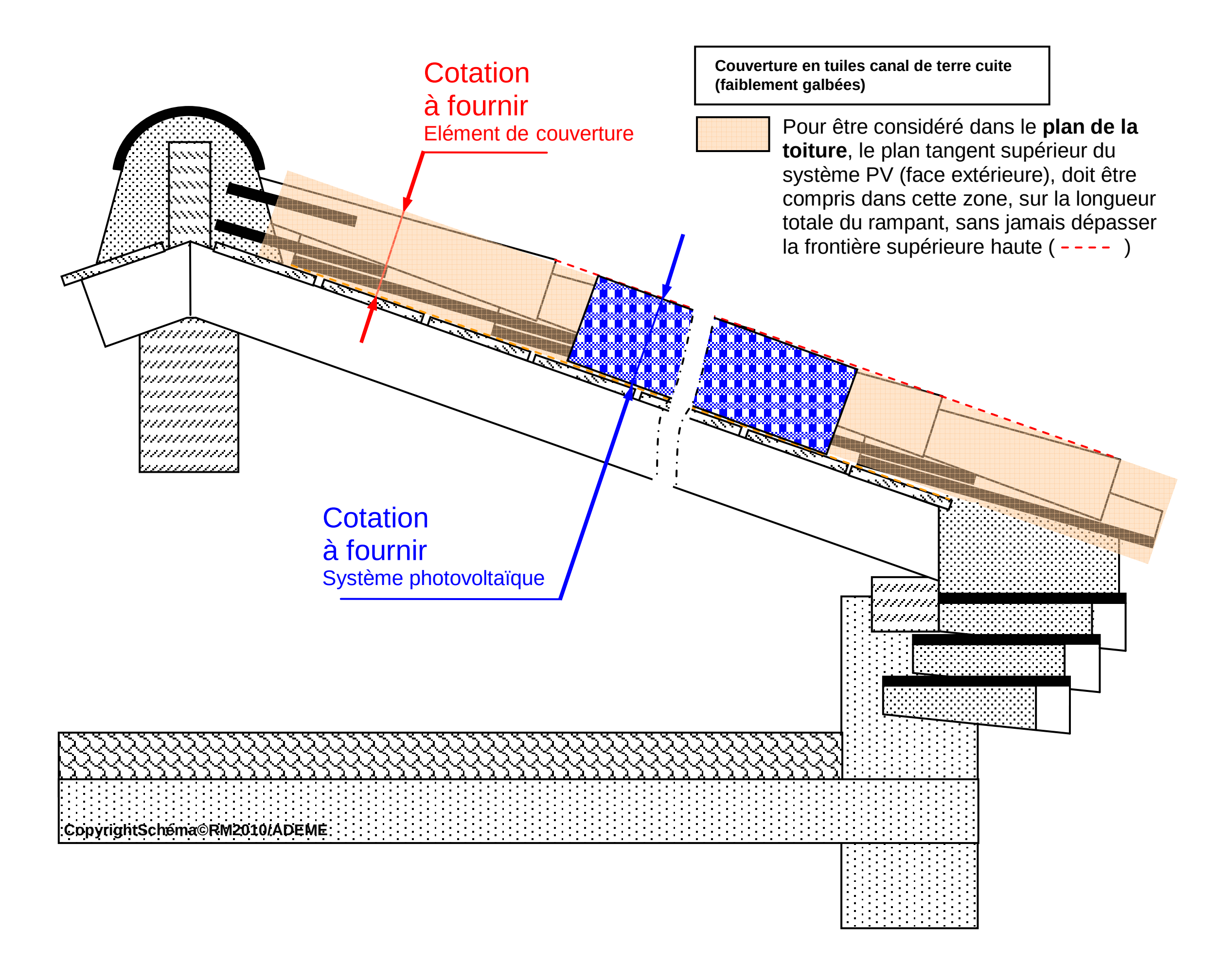
(2) Référence à la mise en œuvre traditionnelle des tuiles plates de terre cuite ou de béton, tuiles planes à glissement et à emboîtement longitudinal de béton, tuiles à emboîtement à pureaux plats de terre cuite,…

Extrait DTU 40-23

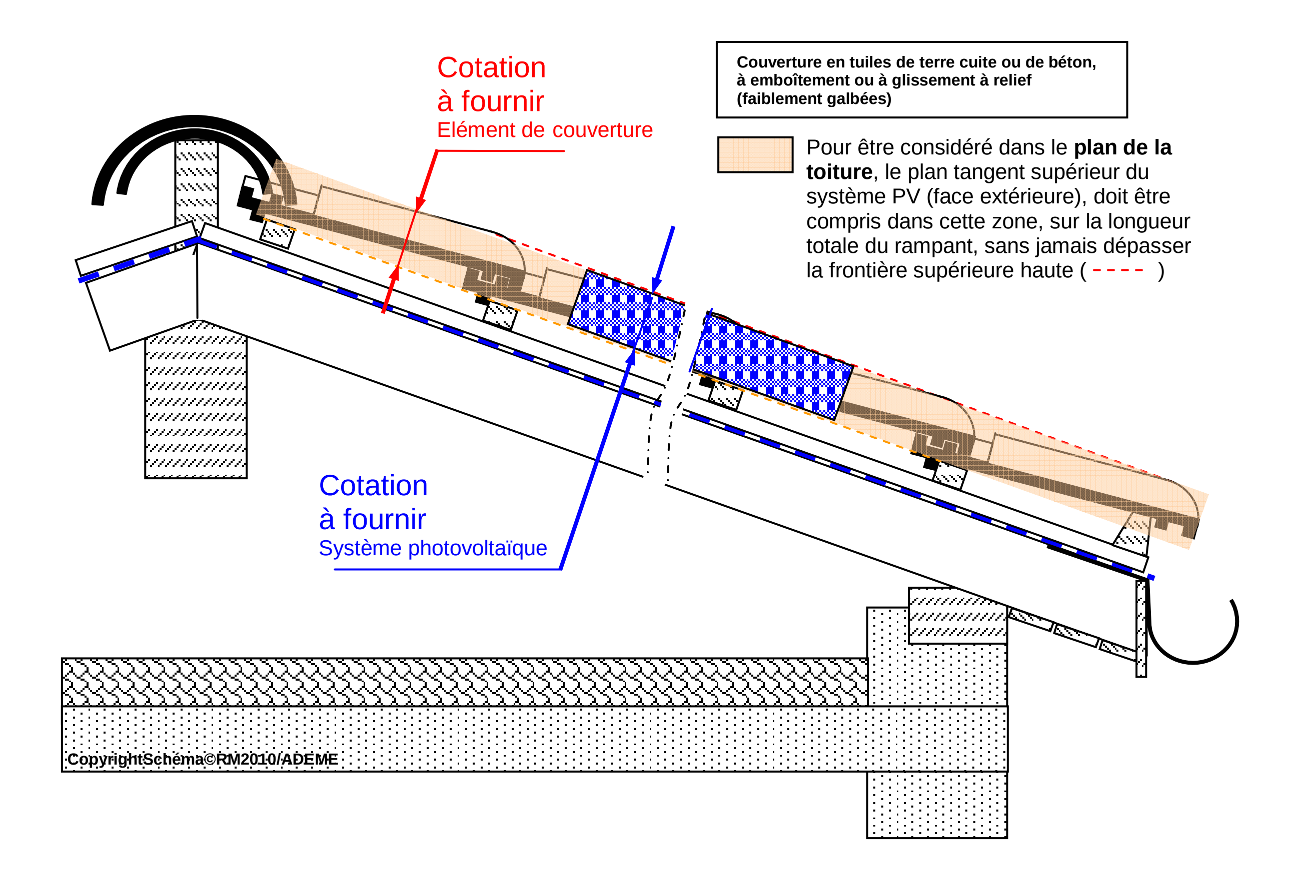


(3) Référence à la mise en œuvre traditionnelle des tuiles canal de terre cuite, tuiles à emboîtement à relief de terre cuite, tuiles à glissement et à emboîtement longitudinal de béton (« faiblement galbées »), plaques métalliques nervurées, plaques fibrociment ondulées,…

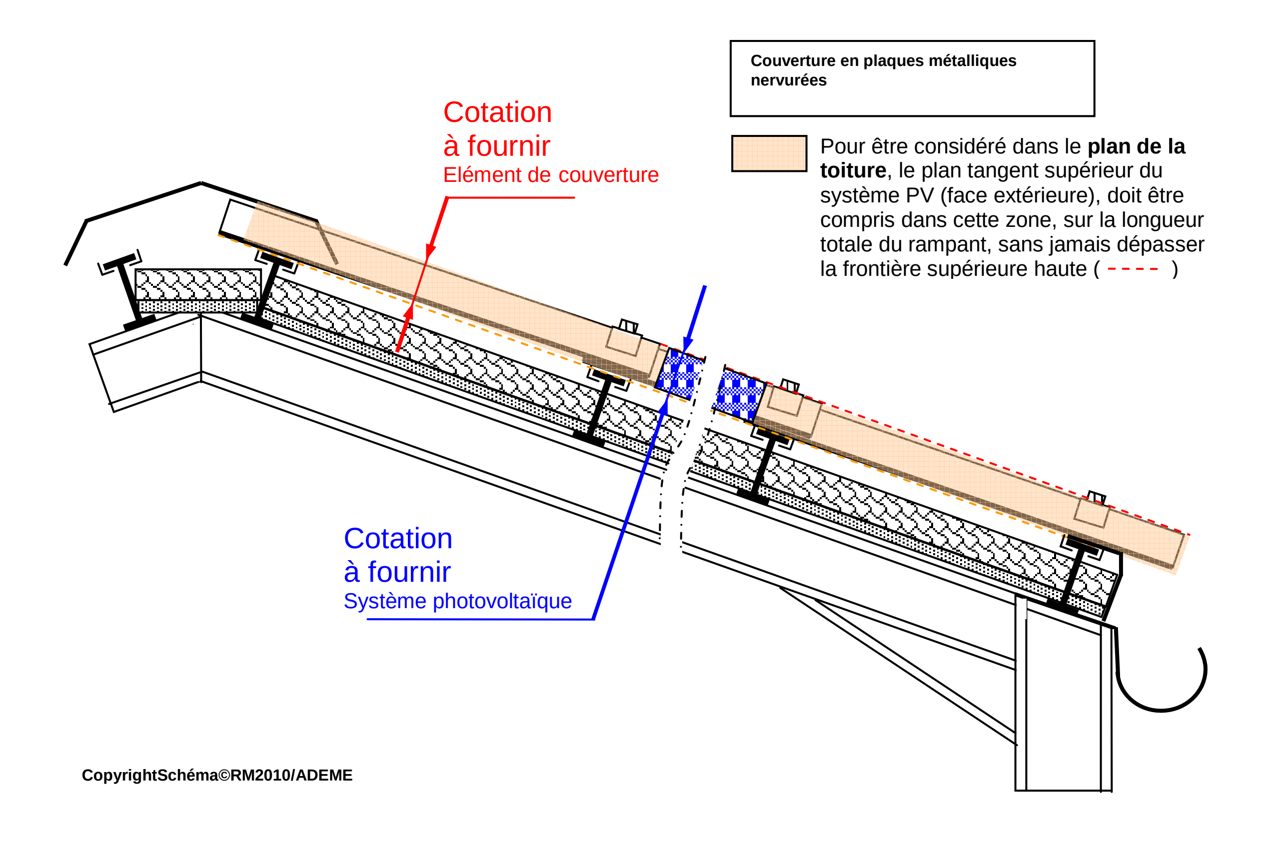
Extrait DTU 40-22



Extrait DTU 40-21



Extrait DTU 40-35



(4) Référence à la mise en œuvre traditionnelle des tuiles à emboîtement à relief en terre cuite (« fortement galbée »),…

Extrait DTU 40-22

